

Fiche de Données de Sécurité

Produit : AÏKIDO (Pack Expert PJT)
Selon le Règlement CE N° 1907/2006
Page 1 de 7
Date de mise à jour : 02/11/2009
Version : 2009-01

Référence : FDS_452

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION, DE LA SOCIÉTÉ / ENTREPRISE

Nom du produit : AÏKIDO (Pack Expert PJT)

Fournisseur : COMPO France SAS (anciennement K+S France SAS)
Zone Industrielle
25220 ROCHE-LEZ-BEAUPRE
Tel: 03 81 40 25 25

Renseignements en cas d'urgence:

Tél.: 01 45 42 59 59 (APPEL D'URGENCE ORFILA)

Contact FDS : info@compo.fr

Utilisation : Herbicide

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classement européen : Cette préparation est réglementée selon les Directives européennes 67/548/CEE et 1999/45/CE, leurs adaptations et leurs annexes.

Indications de risque pour l'homme et l'environnement : Très toxique pour les organismes aquatiques. Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

3. COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Nature chimique :
Herbicide contient: Flazasulfuron

Composants dangereux :
Nom Chimique : Flazasulfuron
No.-CAS : 104040-78-0
No.-EINECS : -
No.-Index : 016-085-00-2
Symbole(s) : N
Phrase(s) de risque : R50/53
Concentration [%] : 25 %

Pour le texte complet des phrases R mentionnées dans cet article, voir article 16.

Fiche de Données de Sécurité

Produit : AÏKIDO (Pack Expert PJT)
Selon le Règlement CE N° 1907/2006
Page 2 de 7
Date de mise à jour : 02/11/2009
Version : 2009-01

Référence : FDS_452

4. PREMIERS SECOURS

Inhalation : En cas de troubles respiratoires : consulter service médical/médecin.
Emmener la victime à l'air frais.
Victime sans connaissance : maintenir voies aériennes libres.

Contact avec la peau : Si l'irritation persiste : consulter service médical/médecin.
Rincer à l'eau.
Du savon peut être utilisé.

Contact avec les yeux : Si l'irritation persiste : consulter service médical/médecin.
Rincer immédiatement avec de l'eau.

Ingestion : En cas de malaise : consulter service médical/médecin.
Ne jamais faire boire si la victime est sans connaissance.
Ne pas faire vomir.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen d'extinction approprié : Eau pulvérisée, mousse polyvalente, poudre ABC, dioxyde de carbone.

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité : Jet d'eau plein inefficace pour l'extinction.

Tout risque particulier : Echauffement/feu : libération de gaz/vapeurs toxiques et corrosifs, p.ex. : gaz nitreux, fluorure d'hydrogène, oxydes de soufre, monoxyde de carbone, dioxyde de carbone.

Equipements spéciaux pour la protection des intervenants : Echauffement/feu : appareil à air comprimé/oxygène.
Echauffement/feu : combinaison antigaz.

Méthode spécifique : Diluer le gaz toxique avec de l'eau pulvérisée.
Tenir compte des liquides d'extinction toxiques.
Modérer l'emploi de l'eau, si possible la recueillir/l'endiguer.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles : Voir chapitres 8 et 10.

Précautions pour la protection de l'environnement : Empêcher la pollution du sol et de l'eau.
Empêcher toute propagation dans les égouts.
Pomper/recueillir produit libéré dans des récipients appropriés.
Boucher la fuite, couper l'alimentation.
Endiguer le produit répandu.

Fiche de Données de Sécurité

Produit : AÏKIDO (Pack Expert PJT)
Selon le Règlement CE N° 1907/2006
Page 3 de 7
Date de mise à jour : 02/11/2009
Version : 2009-01

Référence : FDS_452

Méthode de nettoyage : Empêcher les nuages de poussières en recouvrant avec du sable/terre.
Pelleter le produit absorbé dans des fûts qui se referment.
Recueillir soigneusement le produit répandu / les restes.
Rincer les surfaces souillées abondamment à l'eau.
Nettoyer le matériel et les vêtements après le travail.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation : Observer l'hygiène usuelle.
Eviter le dégagement de poussières.
Ne pas rejeter les déchets à l'égout.
Nettoyer les vêtements contaminés.

Stockage : Tenir l'emballage bien fermé.
Conserver uniquement dans l'emballage d'origine.
Conforme à la réglementation.
Tenir à l'écart des sources de chaleur.

Matériau d'emballage : Approprié : aucun renseignement disponible
A éviter : aucun renseignement disponible

Utilisations particulières : Voir les informations transmises par le fabricant.

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Valeurs limites d'exposition : VME – 8 h : Non repris
VLE – 15 Min. : Non repris

Méthode de prélèvement : Aucun renseignement disponible.

Equipement de protection individuelle :

Protection respiratoire : Poussières : masque anti-poussières.

Protection des mains : Gants.
Matériau approprié : caoutchouc, plastiques, PVC
Délai de rupture : N.E.

Protection des yeux : Lunettes de protection.
Dégagement de poussières : lunettes bien ajustables.

Protection de la peau : Vêtements de protection.
Matériau approprié : caoutchouc, plastiques, PVC.

Contrôle de l'exposition :

Contrôle de l'exposition professionnelle : Travailler sous aspiration locale/ventilation.

Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement : Voir chapitre 13.

Fiche de Données de Sécurité

Produit : AÏKIDO (Pack Expert PJT)
Selon le Règlement CE N° 1907/2006
Page 4 de 7
Date de mise à jour : 02/11/2009
Version : 2009-01

Référence : FDS_452

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations générales :

Aspect : Grains.
Couleur : Brun.
Odeur : Cannelle.

Données de sécurité :

Valeur pH (1%) : 5.06
Point d'ébullition : N.E. °C
Point d'éclair : N.E. °C
Limites d'explosivité : N.E. vol% (°C)
Pression de vapeur (à 20°C) : N.E. hPa
Pression de vapeur (à 50°C) : N.E. hPa
Densité relative (à 20°C) : 0.84
Hydrosolubilité : N.E. g/100 ml
Soluble dans : Acétone, acétate d'éthyle, dichlorométhane.
Densité de vapeur relative : N.E.
Viscosité : N.E. Pa.s
Coefficient de partage n-octanol/eau : N.E.
Taux d'évaporation : Par rapport à l'acétate de butyle : N.E.
Par rapport à l'éther : N.E.

Autres données :

Point de fusion : N.E. °C
Température d'auto-ignition : N.E. °C
Concentration de saturation : N.E. g/m3

Fiche de Données de Sécurité

Produit : AÏKIDO (Pack Expert PJT)
Selon le Règlement CE N° 1907/2006
Page 5 de 7
Date de mise à jour : 02/11/2009
Version : 2009-01

Référence : FDS_452

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Conditions à éviter : Stable dans les conditions normales.

Matières à éviter : Tenir à l'écart de : sources de chaleur.

Produits de décomposition dangereux : Echauffement/feu : libération de gaz/vapeurs toxiques et corrosifs p.ex. : gaz nitreux, fluorure d'hydrogène, oxydes de soufre, monoxyde de carbone, dioxyde de carbone.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë : DL₅₀ orale rat : 4800 mg/kg
DL₅₀ dermale rat : > 2000 mg/kg
DL₅₀ dermale lapin : N.E.
CL₅₀ inhalation rat : > 6.17 mg/l/4 h.

Toxicité chronique : CE Carc. Cat. : Non repris.
CE Muta. Cat. : Non repris.
CE repr. Cat. : non repris.

Carcinogénicité (TLV) : Non repris.
Carcinogénicité (MAC) : Non repris.
Carcinogénicité (VME) : Non repris.
Carcinogénicité (GWBB) : Non repris.
Carcinogénicité (MAK) : Non repris.

Mutagénicité (MAK) : Non repris.
Tératogénicité (MAK) : Non repris.

Classification IARC : Non repris.

Effets aigus/symptômes : Effets nocifs improbables.

Effets chroniques : Effets nocifs improbables.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité : FLAZASULFURON 25% WG :
CL₅₀ (96h) : > 100 mg/l (SALMO GAIKDNERI/ONCORHYNCHUS MYKISS)
CE₅₀ (48h) : > 100 mg/l (DAPHNIA MAGNA)
CE₅₀ (72h) : 0.025 mg/l (SELENASTRUM CAPRICORNUTUM)

Mobilité : Composés organiques volatiles (COV) : 0%
Aucun renseignement disponible.
Pour d'autres propriétés physico-chimiques, voir chapitre 9.

Persistance et dégradabilité : Biodégradation BOD₅ : N.E. % ThOD.
Eau : Aucun renseignement disponible.
Sol : T1/2 : N.E. jours.

Potentiel de bioaccumulation : Log Pow : N.E.
BCF : N.E.

Fiche de Données de Sécurité

Produit : AÏKIDO (Pack Expert PJT)
 Selon le Règlement CE N° 1907/2006
 Page 6 de 7
 Date de mise à jour : 02/11/2009
 Version : 2009-01

Référence : FDS_452

Effets nocifs divers : Effet sur la couche d'ozone : Non dangereux pour la couche d'ozone (1999/45/CE)
 Effet de serre : Aucun renseignement disponible.
 Effet sur le traitement des eaux usées : Aucun renseignement disponible.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Dispositions relatives
 aux déchets :







Code de déchet (91/689/CEE), décision 2001/118/CE de la commission, J.O. L47 du 16/2/2001) : 07 04 13 (déchets solides contenant des substances dangereuses)

Déchets dangereux (91/689/CEE)

Méthodes d'élimination : Eliminer dans un incinérateur agréé équipé d'un post-brûleur et d'un laveur de gaz de fumée.
 Ne pas déverser dans les eaux de surfaces.

Emballages : Code de déchet emballage (91/689/CEE, Décision 2001/118/CE de la Commission, J.O. L47 du 16/2/2001) : 15 01 10 (emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus).

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Règlement Transport	ADR / RID / ADNR	IMDG	IATA
Numéro ONU	3077	3077	3077
Désignation officielle de transport	MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A. (contient flazasulfuron)	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S. (Contains flazasulfuron)	
Classe	9	9	9
Groupe Emballage	III	III	III
Etiquette(s) de Danger	N°9 :  	N°9 :  F-A, S-F 	N°9 :  
Marquage colis	UN 3077	UN 3077 ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S. (Contains flazasulfuron)	

Fiche de Données de Sécurité

Produit : AÏKIDO (Pack Expert PJT)
Selon le Règlement CE N° 1907/2006
Page 7 de 7
Date de mise à jour : 02/11/2009
Version : 2009-01

Référence : FDS_452

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Etiquetage selon la Directives CE : Etiquetage conforme aux directives 67/548/CEE et 1999/45/CE.

Symbole (s) : N – Dangereux pour l'environnement.

Phrase(s) de risque : R50/53 : Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Phrase(s) de sécurité : S2 : Conserver hors de la portée des enfants.
S13 : Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.
S20/21 : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
S35 : Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage.
S45 : En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).
S57 : Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.

Législation nationale :

Rubrique ICPE : 1172.

16. AUTRES INFORMATIONS

Phrases R des dangers mentionnés aux chapitres 2 et 3 : N – Dangereux pour l'environnement.
R50/53 : Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Origine : Cette fiche a été réalisée sur la base des informations fournies et mises à jour par le fabricant.

Autre information : N.E. = Non établi.

Les modifications sont signalées par la présence du symbole « * »

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommé désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

FDdHs.doc